

Les rubriques 6 à 8 ci-dessous doivent être complétées uniquement dans le cas d'un prélèvement d'eau souterraine (nappe). Dans le cas d'un prélèvement en eau superficielle (cours d'eau...), veuillez renseigner le document spécifique annexé au présent Cerfa.

5 - Localisation de l'ouvrage. Veuillez joindre à la déclaration un plan de localisation de l'ouvrage à l'échelle du 1/25000 ou un extrait du cadastre. Les coordonnées GPS de l'ouvrage pourront être également communiquées.

Adresse Numéro : Voie :
Lieu-dit : Localité :
Code postal [][][][][][] BP [][][][] cedex [][][]
Cadastre : Section(s) Parcelle(s) n°
Code BSS (Banque du Sous-Sol) pour tout ouvrage existant :
Coordonnées GPS de l'ouvrage* :
Longitude (deg : mn,ss) Latitude (deg : mn,ss)

Nous vous rappelons qu'une déclaration spécifique doit être faite auprès des services déconcentrés régionaux chargés des mines, pour tout ouvrage de plus de 10 mètres de profondeur ; cette déclaration permet un enregistrement dans la Banque du Sous-Sol (BSS) et un code BSS est ainsi attribué à l'ouvrage (article 131 code minier). Adresse et Contact disponibles sur le site : www.drire.gouv.fr

6 - Type d'ouvrage (veuillez cocher la case correspondante).

Forage Puits Autres à préciser,
Date de création¹ (cas d'un ouvrage ancien) [][][][][][][][][]
Date prévisionnelle d'achèvement des travaux (cas d'un nouvel ouvrage) [][][][][][][][][]

7 - Usages auxquels l'ouvrage est destiné (veuillez cocher les cases correspondantes).

Utilisation de l'eau pour la consommation humaine (au sens de l'article R. 1321-1 du code la santé publique) Oui Non
En cas d'utilisation de l'eau pour la consommation humaine :
pour un usage unifamilial², une analyse de l'eau de type P1, à l'exception du chlore, définie dans l'arrêté du 11 janvier 2007 (relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution) doit être réalisée et jointe à la déclaration ; pour les ouvrages à réaliser l'analyse est transmise après travaux ;
pour les autres cas, une autorisation préfectorale doit être demandée au titre de l'article L.1321-7 du code de la santé publique.
Autres usages de l'eau Oui Non
Si oui, préciser :
Existence d'un réseau de distribution d'eau intérieur au bâtiment alimenté par l'ouvrage Oui Non
Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux usées Oui Non
Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux pluviales Oui Non

8 - Caractéristiques de l'ouvrage (veuillez indiquer les caractéristiques réelles pour les ouvrages existants, et les prévisions pour les nouveaux ouvrages à réaliser).

Nom ou type de la nappe dans lequel le prélèvement va être effectué (si connu) :
Profondeur de l'ouvrage : (en m) Diamètre de l'ouvrage : (en mm)
Débit de prélèvement : (en m³/h) Volume annuel prélevé : (en m³/an)
Présence d'une margelle béton autour de la tête du forage ou puits : Oui Non
Ouvrage réalisé en se conformant à la norme NF X 10-999 forages d'eau et de géothermie : Oui Non
Le respect de cette norme permet de garantir que l'ouvrage est réalisé dans les règles de l'art et permet notamment de protéger la ressource souterraine de toute infiltration directe d'eau de ruissellement superficielle potentiellement polluée.

Il est rappelé que tout pompage doit être équipé d'un compteur volumétrique (article L.214-8 du code de l'environnement)

Fait à :

le [][][][][][][][][]

Nom, Prénom :

Signature

¹ ou date d'achèvement d'un nouvel ouvrage.

² unifamilial : usage restreint aux besoins d'une seule famille.

Les champs suivis de (*) sont facultatifs

ANNEXE AU CERFA : à remplir en lieu et place des rubriques 6, 7 et 8 du Cerfa dans le cas des prélèvements en eau superficielle (cours d'eau, plan d'eau, source, canal...)

Caractéristiques du prélèvement

<p>Nature de la ressource prélevée (et dénomination si connue)</p>	<p><input type="checkbox"/> Cours d'eau (nom) :</p> <p><input type="checkbox"/> Captage source :</p> <p><input type="checkbox"/> Canal :</p> <p><input type="checkbox"/> Plan d'eau :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre :</p>
<p>Type de prélèvement</p>	<p><input type="checkbox"/> Pompage en cours d'eau</p> <p><input type="checkbox"/> Dérivation de cours d'eau – prise d'eau gravitaire</p> <p><input type="checkbox"/> Autre :</p>
<p>Descriptif technique</p>	<p>Pour tout pompage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débit nominal de la pompe (capacité) : m³/h - Débit maximum de la pompe : m³/h <p>Suivi du prélèvement :</p> <p>Ouvrage équipé d'un compteur volumétrique : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Système de stockage de l'eau prélevée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si <i>Oui</i> capacité et type du stockage : m³</p> <p>.....</p> <p>Volume annuel prélevé (<i>estimé si non connu</i>) : m³/an</p> <p>Volume journalier et/ou mensuel prélevé (<i>estimé si non connu</i>) :</p> <p>.....</p> <p>Fréquence et période de prélèvement :</p> <p>.....</p>
<p>Type d'usage</p>	<p><input type="checkbox"/> Arrosage / Irrigation jardin/pelouse</p> <p><input type="checkbox"/> Remplissage piscine</p> <p><input type="checkbox"/> Remplissage bassin d'agrément</p> <p><input type="checkbox"/> Lavage voiture / matériels / sols</p> <p><input type="checkbox"/> Élevage / abreuvement</p> <p><input type="checkbox"/> Industriel</p> <p><input type="checkbox"/> Consommation humaine</p> <p><input type="checkbox"/> Autres :</p> <p>Existence d'un rejet des eaux prélevées :</p> <p><input type="checkbox"/> Au réseau de collecte des eaux usées</p> <p><input type="checkbox"/> Au réseau de collecte des eaux pluviales</p> <p><input type="checkbox"/> En cours d'eau</p> <p><input type="checkbox"/> En puits d'infiltration</p> <p><input type="checkbox"/> Autre :</p> <p>Si <i>Oui</i>, nature de ces eaux (eaux de lavage, trop plein, vidange...) :</p> <p>.....</p>